

N°15-06-47

L'an deux mil quinze, le jeudi 10 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (pouvoir de J. DELRUE), Président, suite à la convocation en date du 2 septembre 2015.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; LHERMITTE M.P. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DOURIEZ D. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; CRENLEUX L. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. (pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. (pouvoir de H. CARVALHO) ; EVRARD D. (pouvoir de C. TELLIER) ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. (pouvoir de JM GALLET) ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Mesdames CARVALHO H. (pouvoir à R. DENUNCQ) ; DE JONGHE N. (pouvoir à J. DELATTRE) ; DELRUE J. (pouvoir à C. LEROY) ; DEGREMONT F.

Messieurs LHEUREUX M. ; GARENAUX M. ; GUILLEMANT S. ; DUFOUR O. ; GALLET J.M. (pouvoir à B. FOURRIER) ; TELLIER C. (pouvoir à D. EVRARD) ; DEVIGNE G. ; BEE D.

Absents :

Madame WESTENHOEFFER V.

Monsieur Bruno WALLET est élu secrétaire.

OBJET : VENTE DE L'ANCIEN MOBILIER DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur : Jacques BACQUET

Dans le cadre de la construction des nouveaux locaux de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, le mobilier a été renouvelé. Les anciens meubles, encore en bon état, peuvent être proposés à la vente, prioritairement, aux communes qui le souhaitent. Si plusieurs communes sont intéressées par le même matériel, un tirage au sort aura lieu.

Si aucune commune n'est intéressée, la vente sera proposée au grand public.

Les prix de revente sont fixés comme suit :

- Bureau avec retour gauche + Caisson haut 2 tiroirs 1 dossiers suspendus (x2) = 150 €
- Bureau avec retour droit + Caisson haut 2 tiroirs 1 dossiers suspendus (x1) = 150 €
- Bureau avec retour droit (x1) = 70 €
- Bureau droit 160x80 + Caisson bas 3 tiroirs (x3) = 100 €
- Bureau droit 150x70 + caisson bas 3 tiroirs (x1) = 50 €

- Fauteuil à roulettes (x5) = 30 €
- Fauteuil à roulettes (x1) = 80 €
- Meuble haut 10 clapets (5) = 60 €
- Meuble bas 5 clapets (5) = 30 €
- Meuble haut 10 clapets (marron) (x1) = 40 €
- Meuble haut 10 clapets (beige) (x2) = 40 €
- Gazinière électrique plaque vitrocéramique = 80 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** de vendre l'ancien mobilier aux prix fixés plus haut et **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à ce sujet.

Pour extrait conforme.

Le Président.

